LA

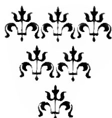
TROUPE DE MOLIÈRE
A AGEN

D'APRÈS UN DOCUMENT INÉDIT

PAR

M. Adolphe Magen

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES
ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,
SCIENCES ET ARTS D'AGEN
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS
A. CLAUDIN
Libraire-Editeur
3, RUE GUÉNÉGAUD, 3.

BORDEAUX
CH. LEFEBVRE
Libraire-Editeur
6, ALLÉES DE TOURNY, 6

MDCCCLXXVII



Imprimé à Agen

PAR

VIRGILE LENTHÉRIC

J'OFFRE CE TRÈS-MENU FRUIT DE PATIENTES INVESTIGATIONS

A LA MÉMOIRE

D'EUGÈNE DESPOIS ET D'EUDORE SOULIÉ

A MM.

P. LACROIX, ED. FOURNIER, L. LACOUR, L. MOLAND,

B. FILLON, J. CLARETIE, J. LOISELEUR, C. BROCHOUD,

FINS CHERCHEURS, VULGARISATEURS HABILES

DONT LE DÉVOUEMENT A LA CAUSE DE MOLIÈRE

EST LA GLORIFICATION MÊME

DU GÉNIE FRANÇAIS



Cette notice publiée, il y a trois ans, dans la *Revue de l'Agenais*, puis tirée à cinquante exemplaires, a valu à l'auteur de précieuses marques de sympathie. Il en est reconnaissant et veut qu'on le sache. C'est dans ce but, nullement par amour-propre, qu'il livre à la publicité quelques lettres où s'expriment dans les termes les plus bienveillants les sympathies dont il parle ; dans ce but, aussi, que remontant à la source de sa découverte, il a tenté de donner à

son travail, par de nombreuses mais sobres additions, plus de consistance et de clarté. Ses compatriotes, d'ailleurs, ne pourront manquer de s'intéresser à de menus détails locaux de topographie et d'histoire qui, curieux par eux-mêmes à un certain degré, servent d'appui à la thèse qu'il soutient et qui est celle-ci : La ville d'Agen a eu l'honneur de recevoir Molière et sa troupe.

Un autre motif l'a poussé à faire cette nouvelle édition, c'est l'obligation où il s'est cru de relever une erreur de date qui, provenant d'assez haut lieu, peut s'aggraver en se multipliant. Cette erreur figure au chapitre XX, n° 1104, de la *Bibliographie Moliéresque* *, ouvrage dont

* Un vol. in-8° carré. Paris, Aug. Fontaine, 1875. 2me édition.

deux éditions faites presque coup sur coup ont consacré le mérite et qui est comme un monument élevé à la gloire de Molière. On y lit, p. 232-233, le passage suivant :

« *La troupe de Molière à Agen, d'après* » *un document inédit*, par Ad. Magen, » associé de la Société des Antiquaires de » France, etc. (Extrait de la *Revue de* » *l'Agenais*), Agen, imp. de P. Noubel, » 1874, in-8° de huit pages.

» C'est au mois de février 1659 que » la troupe de Dufraisne, dans laquelle » se trouvaient Molière et les Béjart, » donna quelques représentations dans la » ville d'Agen, d'après le témoignage » incontestable d'un journal pour l'année » 1659 et finissant en 1662, conservé » dans les archives municipales d'Agen.»

Molière ne pouvait être à Agen en 1659. Ayant paru devant le Roi, le 24

octobre 1658, sur un théâtre dressé au vieux Louvre, il avait obtenu de Sa Majesté « pour y représenter la comédie » alternativement avec les comédiens ita- » liens », la salle du Petit-Bourbon. Peu après, il devenait « Comédien de la troupe de Monsieur » et ne tardait pas à reprendre son titre de « Tapissier valet de chambre du Roi »*. L'année 1658 avait donc vu se fermer le cycle de ses années de voyage. Il ne devait plus quitter Paris, où l'attendaient à la fois tant de peines de cœur et tant de gloire.

L'erreur dans laquelle est tombé le savant M. Lacroix, la *coquille* plutôt qui a échappé à son ordinaire vigilance, ne porte pas sur moins de neuf années. On

* Eudore Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille*. Paris, 1863, in-8°, pp. 56-57.

verra, en effet, que ce n'est pas 1659, mais 1650 qu'il fallait lire.

L'auteur ne veut pas quitter la plume sans reconnaître qu'il doit à M. George Monval, dont les instances ont vaincu ses scrupules, d'avoir publié le précieux document d'où le présent travail tire son prix. Cette pièce, qu'il gardait en porte-feuille, n'eût peut-être pas vu le jour sans l'intervention de ce zélé Moliériste qui a, depuis, réédité, pour la plus grande joie des amateurs, le *Théâtre français* de Chappuzeau, devenu rarissime.



LA TROUPE DE MOLIÈRE A AGEN

La mémoire de Molière, si justement honorée, est devenue depuis quelques années l'objet d'un culte de plus en plus fervent. Rien de ce qu'on y peut rattacher n'est indifférent à ses fidèles, et l'on salue comme un événement la découverte du moindre autographe échappé de la main qui écrivit *Tartufe* et *le Misanthrope* (1).

(1) Cette rare bonne fortune était réservée à M. L. Lacour, que son zèle éclairé pour la gloire de Molière en rendait d'ailleurs si digne. Il a découvert en 1873, dans les archives de l'Hérault

Cet homme dont Goethe disait : « Il » est si grand, qu'on ne peut le relire sans un étonnement toujours nou- » veau », et Kemble, l'interprète de Shakespeare : « Il n'est pas plus à vous, Français, qu'à personne ; il appartient à l'univers », — cet homme n'a pas encore sa biographie complète. La première phase de sa vie dramatique, sa carrière de cabotin de province, comme on dit en style de théâtre, est restée obscure sur bien des points, malgré d'actives recherches dans les liasses des dépôts publics et dans les minutes des notaires. Il y a là douze années de préparation laborieuse, une humble Odyssée dont on aimerait à retrouver les étapes, pour les

---

« une demi-page de Molière, écrite et signée par » lui le 24 Février 1656, ce qui constitue le plus » long et le plus ancien des autographes connus » du célèbre poète. » Voir son *Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière*, présenté à M. le Préfet de l'Hérault. Montpellier, 1873.

marquer d'un jalon conservateur. C'est un de ces jalons que je voudrais poser dans cette simple notice.

Qu'on me permette, avant tout, un exposé des faits biographiques sur lesquels, grâce aux derniers travaux, il n'y a pas de contestations.

Né à Paris, le 15 janvier 1622, de Jean Poquelin ou Pouquelin (2), tapissier du Roi, et de Marie Cressé, Molière, le 6 janvier 1643, renonça à la survivance de la charge paternelle pour se vouer au théâtre. Il s'affilia, pour commencer, à la Société des *Enfants de Famille* (3), espèce de troupe bourgeoise qui, n'ayant d'abord songé qu'à se distraire, voulut montrer ses talents au public et en tirer de l'argent. Les débuts eurent lieu en décembre

(2) Registre de Saint-Eustache, cité par A. Jal, dans le *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*. Paris, 1867, au mot *Molière*.

(3) *Molière et sa Troupe*, par A. Soleirol. Paris 1858, p. 2.

1643, au Jeu de Paume dit des *Métayers* (4), près de la Porte de Nestle, dans le faubourg Saint-Germain. *L'Illustre Théâtre* (telle est l'enseigne qu'on avait prise), attira d'abord la foule, mais la vogue ne se soutint pas (5). Dans l'espoir qu'un changement de quartier rétablirait leurs affaires, les associés se transportèrent au Jeu de Paume de la *Croix-Noire*, situé au Port Saint-Paul. Ils n'y firent pas meilleure figure et, apprenant qu'un troisième Jeu de Paume, sis en la rue de Bucy et dit de la *Croix-Blanche*, était en ce moment disponible (6), allèrent s'y établir. La malechance s'obstina à ce point que Molière, qui partageait la direction de la troupe avec Madeleine Béjart, fut

---

(4) E. Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille*, p. 29 et 173 ; et J. Loiseleur : *Les points obscurs de la vie de Molière*, dans le *Temps* du 21 Octobre 1876.

(5) L. Lalanne, dans la *Correspondance littéraire*, numéro du 25 Janvier 1865.

(6) E. Soulié, ouvrage cité, p. 47.

emprisonné au Chatelet, pour ne pouvoir payer le luminaire (août 1645).

L'idée d'aller tenter la fortune en province naquit de cette situation. Les *Illustres Comédiens* partirent de Paris en 1646 (7), pour n'y rentrer qu'après une série d'aventures, comparable à celle des personnages du *Roman Comique,* qui était sur le métier.

Ils allèrent d'abord à Bordeaux (8), où le meilleur accueil leur fut fait par le duc d'Epernon(9), gouverneur de la Guyenne, puis à Nantes où le succès, confisqué dans les premiers jours par un théâtre de marionnettes, fut lent à venir et resta médiocre (10). Un comédien de quelque

(7) H. Soleirol, ouvrage cité, p. 4.

(8) La plupart des biographes généraux et spéciaux, notamment Soleirol, Moland, Soulié, Loiseleur.

(9) Bernard de Nogaret, duc de la Valette, puis d'Epernon, né en 1592, mort en 1661.

(10) Loiseleur, ouvrage cité dans *le Temps*, numéro du 25 Octobre 1876. — Soleirol, p. 89.

renom, Charles Dufresne, qui avait une assez bonne troupe, les rencontra dans cette ville au mois d'avril 1648. Des deux troupes on n'en fit qu'une et Molière fut mis à sa tête. Il ressort à peu près des documents que Dufresne, en raison de son expérience, eut pour sa part les fonctions de régisseur (11).

Au sortir de Nantes, on alla *faire la comédie* à Fontenay-le-Comte, en Vendée, où se trouvait encore un jeu de paume, qu'on loua pour vingt-un jours (12). C'était en juin 1648. Onze mois après, la troupe est à Toulouse (13), rehaussant par une représentation qui fut payée 75 livres, l'éclat de la réception faite à un nouveau lieutenant du Roi (10 mai 1649). Enfin, sa présence à Narbonne, en janvier 1650,

(11) Soleirol, p. 89.

(12) Benjamin Fillon. *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France*, p. 1.

(13) P. Lacroix. *Iconographie Moliéresque*. p. 227.

est constatée par des documents irrécusables. Le 10 de ce mois, fut baptisé dans l'église Saint-Paul un enfant qui eut l'honneur d'être tenu par Molière (14), Charles Dufresne étant l'un des témoins.

Des étapes du long voyage qui remplit les cinq années révolues depuis le départ de Paris, en 1646, cinq seulement sont bien connues. Ce sont, comme on vient de le voir et suivant l'ordre des temps, Bordeaux, Nantes, Fontenay-le-Comte, Toulouse et Narbonne. Après cette dernière station s'ouvre une lacune d'environ vingt-trois mois. Nos comédiens étaient à Narbonne le 10 janvier 1650;

(14) «L'an mil six cens cinquante et le dixième » janvier, par moy, curé soubssigné, a été bap- » tisé Jean, fils d'Anne, ne sachant le nom du » père. Le parain a été le sieur Jean-Baptiste Po- » quelin, valet de chambre du Roy, et la ma- » raine demoiselle Catherine Rose. Présents les » sieurs Charles Dufresne et Julien Mélindre. » Extrait du reg. de la paroisse Saint-Paul, publié par M. Moland. *Œuvres de Molière*, tome I. LVIII.

on a de sûrs témoignages de leur arrivée à Lyon dès avant le 9 décembre 1652 (15). Où allèrent-ils entre ces deux dates ? Je vais démontrer que c'est à Agen.

A l'époque où, sous le pseudonyme d'*Emmanuel Raymond*, M. Léon Galibert publia les *Pérégrinations de Molière en Languedoc*, l'idée me vint de compléter cet ouvrage en compulsant les riches archives de notre hôtel-de-ville. Je découvris seulement quelques lignes, mais qui ont de l'importance.

Elles se trouvent dans un registre in-4°, revêtu de parchemin et portant la cote suivante : *Journal pour l'année 1649, finisent en 1652* (BB. 59) et occupent environ

---

(15) M. C. Brouchoud. *Lectures faites à la Sorbonne en 1865*, p. 253. (*Origines du Théâtre de Lyon*). Voir aussi *Molière et sa troupe à Lyon*, par M. E. Soulié. Je dois à ce très-regrettable érudit un exemplaire de cette brochure qui a été imprimée à Lyon chez A. Vingtrinier et qui ne porte point de date.

un tiers du f° 101, au verso. En voicj la teneur :

« Le tretziesme dudit (fevrier 1650),
» suivant l'ourdre de Monseigneur nostre
» gouverneur, avons faict faire dans le
» jeu de paume ung téatre pour les comé-
» dies et une gualerie pour mondict Sei-
» gneur, ou il i a este emploie des tables
» et autres pieces qui a este prins de ches
» (nom en blanc).

» Le mesme jour, le sieur du Fraisne,
» comédien, est venu dans la maison de
» ville nous randre ses devoirs de la part
» de leur compaignie et nous dire qu'ils
» estoict en cette ville par l'ordre de
» Monseigneur nostre gouverneur. »

Il résulte de ce document que la troupe de Molière, Dufresne compris, était à Agen le 13 février 1650, mais il n'est pas question de Molière. Est-ce à dire qu'il ne fût pas venu dans cette ville avec ses camarades ? Cela ne nous paraît point

possible. Outre qu'ils l'avaient mis à leur tête, comme étant par sa culture d'esprit, par l'ensemble de ses qualités, en un mot, par son génie, l'âme de leur association, il y avait en cette occasion plus de nécessité pour lui que jamais à ne se point séparer d'eux. La Cour des Aides venait reprendre son siége à Agen, après une longue absence (16). C'était, on l'imagine, un grand événement et le concours, rare alors dans les provinces, d'une bonne troupe comique, devenait d'un prix inestimable. Ainsi pensa le duc d'Epernon quand il manda par ordre exprès celle qui, à Bordeaux, avait réussi à le distraire.

On sait que ce personnage avait conservé le gouvernement de la Guyenne, malgré l'hostilité du prince de Condé, accrue encore par l'insuccès de la Fronde à Bordeaux. Le Parlement ayant fait sa soumission, les Bordelais avaient désar-

(16) Journal des Consuls. *Passim.*

mé, mais d'Epernon ne se pressait pas de rentrer dans la capitale de son gouvernement. Il s'y sentait trop impopulaire pour espérer y vivre en paix. Voilà pourquoi, comme dit Monglat en ses Mémoires (17), il s'était retiré à Agen, dont le séjour lui avait toujours plu. Il y avait fait sa rentrée en grande cérémonie, le 22 Juin 1649, et y menait, depuis, un train de prince, ayant plusieurs secrétaires, un grand écuyer (18), un lieutenant des gardes (19), des pages, des valets de pied, toute une cour bruyante et affamée, qui coûtait plus cher aux Agenais qu'à son maître (20). Du reste, il voyageait peu. Il était allé à Bordeaux, simplement se montrer, le 21 Juillet, à Sainte-Foy le 12 Novembre, à Casteljaloux le 19, à Langon le lendemain. Après une halte à

(17) Tome II, p. 195. *in* Collection Petitot.

(18) M. de Beauroche.

(19) M. de Lafarge.

(20) Journal des Consuls. *Passim.*

Cadillac, il était vite revenu dans son petit manoir de Malconte, situé à deux pas d'Agen, au milieu de jardins dont de hauts murs d'enceinte faisaient un lieu propice au mystère (21).

Dans la matinée du 1er Février, — nous sommes en 1650 — les Consuls lui avaient offert en pompe « un grand sierge » de sire blanche enrechy de fleurs de lis » et de roses de sire de diverses couleurs, » avec ses armes, la pounhée de vel- » lours bleuf et une dantelle d'argent au-

(21) Il reste encore quelques pans de cette enceinte, sur la limite orientale de la propriété de M. Gladi, à l'extrémité de la *rue Jayan* qui aboutit à la *rue de Strasbourg*. Quant au manoir, il a été conservé en partie, mais défiguré. Mon savant ami M. Ph. Tamizey de Larroque, qu'il faut citer à tout propos, a décrit, d'après Labenazie, l'état primitif du jardin, dans sa très-curieuse *Note sur Mademoiselle de Maurès*, tirée du *Cabinet historique*. (In-8°. 14 pages, sans date.)

tour » (22). — Nous savons par une lettre de lui qu'il était à Agen le 12 du même mois, juste la veille du jour où nous avons vu Dufresne rendre, par son ordre, honneur aux Consuls (23).

La ville, au reste, était très-animée. Il y avait affluence de hauts personnages, parmi lesquels Joseph du Bernet, premier président au Parlement de Bordeaux (24), MM. de Manibal et de Bonnault, prési-

(22) Tous les renseignements locaux qu'on a lus ou qu'on va lire sont pris directement au Journal des Consuls (BB. 59), déjà et plusieurs fois cité.

(23) Cette lettre a été publiée dans les *Archives de la Gironde*, t. III, p. 86, par M. Ph. Tamizey de Larroque.

(24) J. du Bernet avait succédé à d'Aguesseau, en qualité de premier président, le 18 Août 1643. Il épousa en secondes noces, par contrat passé le 5 Février 1633, dans la maison noble de Castelnoubel, près d'Agen, dame Marguerite de Sevin, veuve de messire Jacob de Secondat, et mourut à Limoges, le 19 Mai 1652. — B. de Laffore. *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, t. III, p. 350.

dents en la Cour des Aides (25), le général de La Valette (26) qui, toutefois, allait, venait sans cesse, d'Agen à Bordeaux, de Bordeaux à Cadillac, de Cadillac à Agen. Tout ce monde était attiré par l'installation de la Cour des Aides, qui était fixée au 16. Qu'ils aient été appelés par d'Epernon, comme il appert sur le Journal des Consuls, ou que la ville d'Agen se soit simplement trouvée sur le tracé de leur itinéraire, les comédiens n'eussent pu mieux choisir leur temps pour y venir. Avec un auditoire d'élite, de bonnes

(25) M. de Manibal était logé « au Prieuré de Saint-Caprazy » ; son collègue M. de Bonnault, « au logis de Saint-Jacques » qui formait un des angles des rues *Saint-Antoine* et *Maillé*.

(26) Jean-Louis, chevalier de La Valette, lieutenant-général des armées du Roi, frère naturel du duc d'Epernon. Ce personnage remuant, qui devait mourir dans l'année, était descendu chez M. de Couquet, Conseiller du Roi en l'Election, *rue de l'Ave-Maria*, aujourd'hui *des Colonels-Lacuée*.

recettes les y attendaient et le local était tout trouvé. C'était encore un jeu de paume (27), comme à Paris et à Fontenay-le-Comte et ils n'auraient pas à construire leur théâtre, le gouverneur

(27) Le Jeu de Paume existait à Agen antérieurement à 1650. Le cadastre de 1640 nous en fournit la preuve, p. 630, v°, à l'article de « maistre Florimond Chastelet » dont la « maison, grange « et jardrin confrontent du devant à la rue Porte-« Neuve et est bastie en partie sur le carrérot » Darqué alant au Jeu de Paume. » Ce *Carrérot*, bien qu'on lui ait laissé la dénomination d'impasse, est devenu la *Rue du Jeu de Paume*, depuis sa percée sur le *Cours de la Plate-Forme*. Quant au Jeu de Paume lui-même, il était probablement établi dans les fossés de ville, vers les propriétés du Petit-Séminaire ou Dufort-d'Escouloubre. Un archéologue distingué, M. Bonnardot, pense que la plupart des jeux de paume étaient établis dans de vieux fossés de ville. (*Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*, 1853, in-4°, p. 41 et 77). Tel est le cas de celui *des Métayers*, à Paris, où l'on a vu l'*Illustre Théâtre* faire ses débuts. — E. Soulié, ouvrage cité, p. 173.

ayant pourvu à ce soin, en le mettant à la charge des Consuls, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Ce n'est pas sans intention que nous entrons dans ces détails étrangers, en apparence, à notre sujet ou semblant ne s'y rattacher que par des liens imperceptibles. Ce que nous voulions établir, c'est qu'en février 1650, la ville d'Agen était capable de bien recevoir les *Illustres Comédiens,* attendu qu'en ce moment elle possédait, par exception, une infinité de gens de marque et, au-dessus de tous, Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, de La Valette et de Candalle, prince et captal de Buch, comte de Foix, d'Astarac et autres lieux, pair et colonel général de France, chevalier des Ordres du Roi et de la Jarretière et lieutenant pour le Roi en Guienne, un grand seigneur fastueux qui faisait état d'aimer les artistes et qui le prouvait à l'occasion.

Une telle occasion s'offrant, est-il raisonnable d'admettre que Molière fût

séparé de sa troupe, de Dufresne (28) qui ne devait le quitter qu'après onze ans de collaboration, alors qu'usé par le travail, il se retirerait dans les Marches, son pays ? S'il n'est pas nommé dans le Journal des Consuls, c'est que le soin des choses extérieures, les rapports avec les autorités, tout ce qui est purement d'étiquette, incombait naturellement au régisseur. Lui, le vrai chef, avait autre chose à faire que de tirer sa révérence à de petits magistrats municipaux. Avec son multiple souci de directeur, d'auteur et d'acteur, ayant toujours quelque pièce à arranger, les rôles à distribuer, à diriger les répétitions et les études, il ne pouvait distraire de ces soins la moindre parcelle d'un temps infiniment précieux. Il est

(28) « Il paraît que depuis lors (1648) ils ne se » quittèrent plus, car on les retrouve ensemble à « Narbonne en 1650, à Lyon en 1653, à Rouen » en 1658 et à Paris lorsque Molière s'installa au » théâtre du Petit-Bourbon.» — Soleirol, ouvrage cité, p. 89.

cependant permis de croire qu'il en trouva pour présenter ses hommages au gouverneur de la province, qu'il fut admis à donner son avis sur le choix d'un local propre à servir de théâtre, enfin que son avis prévalut. Son expérience des jeux de paume, eu égard à cette destination, porte naturellement à le penser, et Molière était trop intelligent, il avait trop l'habitude du grand monde et le sentiment des convenances pour ne s'être pas empressé, dès l'arrivée, d'aller humblement saluer son illustre protecteur.

Au reste, l'oubli de son nom par le secrétaire des Consuls peut tenir à ce qu'il n'avait alors aucune espèce de notoriété. On eût sans doute fort étonné la plupart de ses auditeurs en lui prédisant, devant eux, l'immortelle renommée qui l'attendait.

La troupe joua-t-elle plusieurs fois ou ne fit-elle que se montrer dans une représentation unique ? Nos archives ne nous ont fourni que la simple mention qu'on a

lue et il n'y a plus de sacs à ouvrir (29), ce qui exclut à peu près tout espoir de découverte. Tenons-nous donc pour satisfaits du peu qui a été trouvé.

---

(29) Notre excellent collaborateur et ami, M. G. Tholin, archiviste départemental du Lot-et-Garonne a trouvé, au dernier moment, dans les papiers de l'Hôtel-de-Ville, sous la cote AA. 28, un document dont la place est naturellement marquée dans cette notice. C'est une lettre écrite aux consuls d'Agen, à l'occasion d'une troupe qui s'en allait de Bordeaux dans cette ville, par François II d'Epinay, marquis de Saint-Luc, Lieutenant du Roy en Guyenne. Voici le texte de ce document :

A Bordeaux le 5ème xbre 1656

Messieurs les Consuls, une troupe de comédiens qui a demeuré quelque temps en cette ville, a la satisfaction de touts ceux qui les ont ouys declamer, s'en allant en la vostre, m'a demandé de vous recommander leurs intérets dans le seiour qu'ils y fairont. Ie vous prie de les bien traitter et de les appuyer dans

les choses qui dependront de l'authorite de vos charges, a quoy ie m'asseure que vous vous conformerés et que vous me croirés tousiours

Messieurs les Consuls

Vostre tres
affne a vous
servir

SAINT LUC.

A cette pièce correspondent dans le *Journal des Consuls* BB. 61. f° 73, les quelques lignes qui suivent :

« Le neufviesme dudict mois (Décembre 1656)
» nous avons reçu une lettre de Monseigneur de
» Saint-Luc, par laquelle il nous mande de recep-
» voir les comediens en la présent ville, ce que
» nous avons faict. Et leur avons bailhé la grand'-
» salle haute, quy est au dernier du parquet,
» pour faire leur théatre. »

A la lecture de ces documents, le nom de Molière s'offre naturellement à l'esprit, mais les faits contredisent cette idée. Molière, à la date indiquée, ne pouvait venir à Agen, pas plus qu'y arriver par Bordeaux, puisqu'il était en Languedoc où il avait séjourné plus de trois ans. (Juillet 1653 - Décembre 1656). Après s'être fait applaudir à Montpellier, à Pézenas, à Narbonne qui eut l'honneur de les recevoir trois fois en six ans, les *Illustres Comédiens* s'établissaient à Béziers, au mois de Novembre 1656. C'est dans

cette ville et probablement le 6 Décembre, d'après la date d'une délibération des Etats, indiquée par M. Loiseleur (voir *Le Temps* du 2 Novembre 1876), que *Le Dépit amoureux*, représenté pour la première fois, dénonça le génie comique de Molière. Lyon, Nîmes, Orange, Avignon, telles furent, dès ce moment, en 1657, les étapes successives de la troupe, que nous renonçons à suivre plus loin.

Quant à la troupe que le marquis d'Epinay patronnait auprès des Consuls d'Agen, on ne saurait dire d'où elle venait ni de quels éléments elle se composait. Peut-être était-ce celle qu'avait formée Cormier, un ancien charlatan du Pont-Neuf et dont Cosnac parle dans ses Mémoires (Tome I, p. 127). On y voit que ce bateleur, grâce à un présent qu'il sut faire agréer à Mme de Calvimont, maîtresse d'Armand de Bourbon, supplanta Molière dans la faveur de ce prince et lui fit fermer sur le nez, pour ainsi dire, la porte du Château de Lagrange, en Languedoc, où ce personnage vivait oublié depuis la paix de Bordeaux. Molière, il est vrai — et il fit bien — ne tarda pas à lui rendre la pareille : il entra même très-avant dans les bonnes grâces du prince de Conty. Quoi qu'il en soit, la troupe de Cormier n'était pas la seule alors dont les *Illustres Comédiens* eussent à subir la concurrence. Il y avait encore celle de Filandre, celle de Monsinge,

autrement dit Paphetin (V. Fournel, *Curiosités Théâtrales*, Paris 1859. p. 87) et Chappuzeau, dans son *Europe vivante*, n'en compte pas moins d'une douzaine qui, de son temps, exploitaient la province. Il fallait, au reste, que celle dont le marquis de Saint-Luc entretenait les Consuls d'Agen ne fût pas sans quelque mérite pour qu'un aussi puissant seigneur la recommandât par lettre missive signée de sa main, et aussi pour que les Consuls crussent devoir lui assigner pour théâtre une salle même de l'Hôtel-de-Ville. Mais peut-être les jeux de paume, en ce qui est de cette destination, avaient-ils cessé d'être à la mode?





CORRESPONDANCE

I.

LETTRE DE M. EUGÈNE DESPOIS*.

Paris, 12 Avril 1874.

Monsieur,

M. Tamizey de Larroque m'a transmis en votre nom une brochure ayant pour titre : La Troupe de Molière à Agen. *Je m'empresse de vous en remercier. Votre découverte vient à*

---

* M. Despois était en train de publier, dans des conditions peu ordinaires de science et de conscience, les *Œuvres de Molière*, pour la Collection des Classiques Français de MM. Hachette, quand la mort l'a arrêté. On lui devait déjà un ouvrage des plus curieux, intitulé : *Le Théâtre sous Louis XIV*. in-8°. Paris. Hachette, 1874.

point pour les travaux dont notre grand comique est en ce moment l'objet ; elle trouvera notamment son emploi dans la notice que je prépare pour le Molière de la collection Reignier, auquel je travaille en ce moment.

Vous avez été bien inspiré, Monsieur, en relevant dans le Journal des Consuls d'Agen *quelques lignes dont personne avant vous n'avait senti l'importance. De ce que Dufresne y est seul nommé, on aurait tort de conclure à l'absence de celui qui, comme vous dites fort bien, était l'âme de la troupe. Mon sentiment est le même que le vôtre. Si le secrétaire des consuls n'a pas inscrit le nom de Molière, c'est que pour lui, comme pour tous, Molière n'était encore rien de plus qu'un bon comédien de province.*

Je vous renouvelle, Monsieur, mes remercîments et vous prie d'agréer l'expression de ma sympathie toute dévouée.

DESPOIS.

II.

LETTRE DE M. EUDORE SOULIÉ *

Versailles, 14 Avril 1874.

Monsieur,

Vous recevrez avec cette lettre quelques pages où je rends compte d'un ouvrage plein de faits nouveaux sur le séjour de Molière à Lyon. Elles m'aideront à m'acquitter envers vous pour l'envoi que vous m'avez fait de votre curieux opuscule, La Troupe de Molière à Agen. *Votre découverte ne pouvait trouver personne qui fût mieux disposé que moi à l'apprécier. Je crois, comme vous,*

* M. Soulié, décédé récemment comme M. Despois, s'était placé au premier rang des zélateurs de Molière, en publiant ses *Recherches sur Molière & sa Famille*, ouvrage dont la préparation représente de longues années d'investigations dirigées par cet admirable instinct qui distingue les vrais bibliophiles.

Monsieur, que Dufresne, bien que s'étant présenté seul devant les Consuls d'Agen, n'avait fait que suivre dans cette ville le chef réel de la troupe qui venait y donner des représentations. Molière, sauf peut-être le cas de maladie, et encore était-il dur au mal, ne se séparait pas de ses camarades et ne quittait Dufresne plus que son ombre. Dans le cas particulier de votre brochure, rien ne porte à penser qu'il en ait été autrement cette fois. Les conclusions que vous tirez avec une prudence d'ailleurs louable, offrent donc tous les caractères de la vraisemblance et les admirateurs de notre grand comique ne peuvent que vous remercier de la précieuse indication que vous devront ses futurs biographes.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

E. Soulié.

III.

LETTRE DE M. TAMIZEY DE LARROQUE, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

Gontaud, 22 Avril 1874.

Mon cher ami,

Vous avez fait bien des découvertes dans votre vie, mais aucune, à mon sens, n'a l'intérêt de celle d'aujourd'hui. En nous révélant le séjour de Molière à Agen en 1650 (sa troupe et lui, à ce moment, ce n'est qu'un) vous comblez du même coup une lacune de l'histoire de votre ville natale et une lacune de la biographie d'un de nos plus admirables écrivains. Je vous en félicite en ma qualité d'ami de notre grand Molière et aussi comme étant le vôtre. Vous n'avez pas seulement publié un très-curieux document qui, sans vous, dormirait dans la poussière

des archives, mais vous l'avez fait parler comme il convenait. Peut-être, et c'est le seul reproche que je voudrais vous adresser, avez-vous mis trop de scrupules dans les conclusions de votre travail. Combien d'autres eussent été plus affirmatifs!

Quoi qu'il en soit, recevez, mon cher ami, avec mes meilleurs compliments, l'assurance de ma fraternelle affection.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

IV.

LETTRE DE M. ÉDOUARD THIERRY, ANCIEN DIRECTEUR DU THÉATRE-FRANÇAIS (COMÉDIE FRANÇAISE), BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARSENAL.

Paris, le 7 Février 1876.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser un exemplaire d'une brochure qui me man-

quait et que je désirais avoir, je vous en remercie. Voudriez-vous accepter en échange une brochure qui contient ma notice sur La Grange, celle qui sert d'introduction au Registre publié par le Théâtre-Français, plus un Appendice qui n'est pas entré dans le volume du Registre ?

Je suis heureux qu'il m'en soit resté un exemplaire à vous envoyer. Il vous portera le témoignage du prix que j'attache à votre curieuse découverte. Les conclusions que vous en avez tirées me semblent très-logiquement et très-pertinemment déduites. Vous avez comblé une lacune, vous avez relié par un anneau les deux bouts d'une chaîne rompue. Ceux qui s'occupent de Molière vous doivent en quelque sorte une obligation personnelle, et, pour ma part, je vous en remercie avec reconnaissance.

J'ai remis à M. Léon Guillard, le Bibliothécaire du Théâtre-Français, l'exemplaire dont vous faites don aux Archives de la Comédie. Il a reçu l'accueil qu'il méritait et entrera dans les cartons de la Bibliothèque.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée et de mes vives sympathies littéraires.

ÉDOUARD THIERRY.

V.

LETTRE DE M. HENRI TROLLOPE. *

Paris, 8 Janvier 1876.

Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de votre intéressante brochure : La Troupe de Molière à Agen. *Je l'ai reçue hier soir et je l'ai lue avec plaisir et d'autant plus que vous y avez*

---

* Cette lettre, signée d'un nom très-honorablement connu dans la littérature anglaise contemporaine, est donnée ici comme témoignage du haut intérêt qui, même à l'étranger, s'attache à la mémoire de Molière.

montré un endroit où, selon toute probabilité, Molière s'est arrêté dans ses pérégrinations théâtrales, avant qu'il vînt s'établir à Paris.

Il est vrai qu'on peut, à la rigueur, dire qu'il n'est pas prouvé que Molière ait jamais été à Agen; mais ce serait, il me semble, prendre les faits trop au pied de la lettre, et d'ailleurs son séjour à Agen peut parfaitement s'accorder avec tout ce qu'on sait à présent de ses autres excursions.

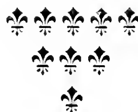
Il est aujourd'hui incontestable que Molière et Dufresne ont joué ensemble à Nantes pendant le mois d'Avril 1648 et qu'ils étaient encore ensemble à Narbonne au mois de Janvier 1650 pour jouer la comédie.

Or, comme il n'y a pas de raison pour croire qu'ils se sont séparés pendant cet intervalle de vingt et un mois, je trouve bien fondées les suppositions par lesquelles vous expliquez pourquoi Dufresne, au lieu de Molière, est nommé dans le Journal *que vous avez cité. L'omission du nom de Molière ne doit donc pas nous rendre sceptiques à propos de son voyage à Agen.*

Je vous prie, Monsieur, de m'excuser de la liberté que j'ai prise de vous écrire cette lettre et encore, comme je suis un anglais, de m'excuser les fautes de grammaire, etc.; mais je voudrais vous remercier de votre bienveillance.

Recevez, Monsieur, mes meilleurs compliments.

HENRI TROLLOPE.




a39003

002191921b